

N° 25.27
DESIGNATION REPRESENTANTS
SITOM NI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le comité syndical dûment convoqué le 13 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire à Bourgoin-Jallieu, le 21 mai 2025, sous la présidence de Monsieur Michel FAYET et de deux assesseurs : Patrick Castaing, Hervé Champeau.

Nombre de membres en exercice : 21 Titulaires / 21 Suppléants

Titulaires présents : 10

Mme Céline DEBES, M. Michel FAYET, Mme Andrée LIGONNET, M. Alain MARY, M. Cédric NARDY, M. Hervé CHAMPEAU, M. Patrick FIORINI, M. Jean-Pierre JOURDAIN, M. P. MARMONNIER, M. Patrick CASTAING.

Suppléants présents : 1

M. Jean-Marc POUILLON.

Titulaires absents ou excusés : 11

Mme Chantal BUSSY, M. Christophe DENIS, M. Denis GIRAUD, M. Jean-Pierre GIRARD, M. Guillaume VIAL, M. Patrick BOUSQUET, M. Raphaël IBANEZ, M. Fabien BICHET, M. Patrick ROSET, Mme Julie VERNAY, Mme Vanessa DEVAUX.

Pouvoirs (4) :

Monsieur GIRAUD donne pouvoir à Monsieur MARY
Monsieur BOUSQUET donne pouvoir à Monsieur CHAMPEAU
Monsieur ROSET donne pouvoir à Monsieur FAYET

Signature de la feuille de présence effectuée

M. Patrick CASTAING est nommé secrétaire de séance

Il est exposé :

Le SMND est membre du SITOM Nord Isère, qui gère l'usine d'incinération des ordures ménagères de Bourgoin-Jallieu.

Le Comité Syndical du SITOM-NI est composé de deux délégués de droit pour chaque Collectivité adhérente et d'un délégué par tranche de 11 500 habitants. Depuis la nouvelle organisation territoriale effective au 01.01.2022, la représentativité du SMND est portée à 17 délégués.

Vu la délibération 21.40 du 20 octobre 2021 modifiant les articles 1 et 6 des statuts du SITOM Nord Isère,

Vu la délibération 22.02 du 12 janvier 2022 désignant les représentants SMND au SITOM-NI,

Vu la délibération 22.43 du 12 octobre 2022 organisant l'élection partielle d'un nouveau délégué par suite d'une démission,

Vu le courrier de démission de M. VILLARD Claude en date du 21 janvier 2025

Vu le courrier de démission de Mme DEVAUX Vanessa en date du 21 janvier 2025,

Il convient d'organiser des élections partielles pour nommer deux nouveaux candidats.

Pour mémoire, liste des délégués SMND au SITOM-NI :

1	M.	GIRARD	Jean-Pierre
2	M.	JOURDAIN	Jean-Pierre
3	M.	FAYET	Michel
4	M.	MARMONIER	Pierre
5	M.	ROSET	Patrick
6	Mme	DEBES	Céline
7	M.	VILLARD	Claude
8	M.	CASTAING	Patrick
9	M.	BERGER	Alain
10	M.	BOUSQUET	Patrick
11	M.	CHAMPEAU	Hervé
12	M.	DENIS	Christophe
13	Mme	DEVAUX	Vanessa
14	M.	GIRAUD	Denis
15	M.	SUCHET	Noël
16	Mme	VERNAY	Julie
17	Mme	BUSSY	Chantal

Les élus syndicaux suivants ont souhaité présenter leur candidature :

Alain MARY

Jean-Marc POUILLON

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

Après vote, ont été proclamés élus à l'unanimité des suffrages (14) les deux candidats suivants :

Alain MARY

Jean-Marc POUILLON

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

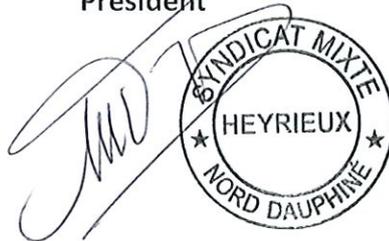
La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 21/05/2025

**Michel FAYET,
Président**



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'MF' or similar initials, written over a circular official stamp. The stamp is black and white and contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top, 'HEYRIEUX' in the center, and 'NORD DAUPHINE' at the bottom, flanked by two small stars.